

# NOUVELLE VICTOIRE DANS LA LUTTE CONTRE LA REPRESSION SYNDICALE LA COUR DE CASSATION REJETTE LE POURVOI DE TORAY DANS SES TENTATIVES DE LICENCIEMENTS CONTRE TIMOTHÉE ESPRIT

**L'**entreprise Toray, connue pour sa brutalité anti-CGT, s'était pourvue en cassation suite à la réintégration du camarade Timothée par la cour d'appel de Pau en mars 2025.

Rappelons-nous, l'entreprise s'acharne à vouloir licencier un militant CGT sur le motif qu'il soutiendrait une organisation terroriste palestinienne. Seulement, en dehors de tout cadre légal, elle l'avait licencié sans autorisation préalable de l'inspection du travail.

Le délibéré est tombé **ce mercredi 9 septembre** et rejette totalement le pourvoi de Toray contre notre camarade. De plus l'arrêt de la Cour de cassation confirme :

- **Que tout mandaté syndical qui négocie les conventions collectives est un salarié protégé au même titre qu'un délégué syndical**
- **Que tout mandaté syndical qui négocie les conventions collectives est un salarié protégé et ce même s'il n'existe pas un accord de branche en ce sens**
- **Que tout mandaté syndical qui négocie les conventions collectives est un salarié protégé même s'il négocie dans une convention collective autre que celle de son entreprise**

Il s'agit donc d'une nouvelle victoire, après celle du Conseil constitutionnel de février dernier, pour toute la CGT dans le dossier de répression syndicale entrepris par Toray contre notre camarade !

Cette victoire, faut-il le rappeler, est le fruit de la mobilisation depuis 2024 et au-delà par la FNIC CGT contre toutes les répressions syndicales mises en place par le patronat. Ces mobilisations, pour notre camarade Cyrille licencié par Michelin pour son engagement syndical, pour les salariés licenciés de Bastide Confort Médical licenciés pour avoir fait grève, restent et resteront les éléments indispensables pour la victoire de notre camp contre toutes les attaques de nos exploiters.

*Les répressions syndicales contre la CGT se multiplient et démontrent, s'il le fallait, que notre syndicalisme de classe et révolutionnaire dérange et bouscule un patronat plus que jamais revanchard !*

*La FNIC CGT fait de la solidarité et du combat contre la répression des éléments constitutifs de son militantisme !*

*Nous irons au bout de toutes les luttes pour nos camarades réprimés et lançons un avertissement à l'ensemble des exploiters dans ce pays : à chaque militant que vous attaquerez, vous trouverez sur votre chemin la FNIC CGT !*

**LA VICTOIRE DE TIMOTHÉE  
EST UNE VICTOIRE POUR TOUTE  
LA CGT ET SES MILITANTS**

